

Appel à partenaires - Le rural acteur de la transition : contribution aux ODD et aux CRTE	
<p>Cibles du partenariat : 8 communes ou EPCI ruraux engageant une démarche de transition concourant à un CRTE et à l'Agenda 2030</p>	<p>Vous êtes une commune ou un EPCI rural qui souhaite engager une démarche de transition, mettre en place des projets de développement durable concourant aux Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et à l'Agenda 2030 ?</p> <p>Soucieux de soutenir la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (Agenda 2030), <u>le Cerema</u> et <u>l'Association Nationale Notre Village</u> souhaitent apporter leur soutien technique à votre démarche d'élaboration d'un programme de transition écologique et solidaire. <u>L'association Le Grand Secret du Lien</u> s'associe à cette démarche pour faciliter la construction d'une stratégie éducative mettant en place « l'éveil au lien » (à la nature) auprès des enfants, jeunes et habitants impliqués dans le projet de transition écologique.</p> <p>Pour ce faire, nous proposons via cet Appel à partenaires, une réflexion stratégique sur 6 mois, avec 8 collectivités, orientée par les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU et utile aux Contrats de Relance et de Transition Écologique. Cette démarche se veut ascendante et expérimentale. Les expériences vécues au long de ces 6 mois par ces 8 collectivités, seront, dès l'été 2021, démonstratives des « possibles » de la transition écologique en milieu rural et auront vocation à donner envie à d'autres territoires de s'en saisir.</p>
<p>Vous êtes un territoire rural confronté à ces enjeux de transition et vous vous interrogez sur la manière d'y répondre ?</p> <p>Candidatez au partenariat pour accompagner le lancement de votre démarche de</p>	<p>Les territoires ruraux représentent plus d'un tiers de la population française et plus de 30 000 communes. À ce titre, ils sont un pilier essentiel pour réussir la transition écologique et solidaire en France et il s'agit pour eux d'entreprendre un virage d'un chemin de transition ambitieux et désirable vers 2030-2050.</p> <p>Riches de leur patrimoine naturel, historique et agricole, les territoires ruraux sont pourtant confrontés à la gageure d'intégrer une très grande variété d'enjeux et de politiques publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> x garantir la santé et le bien être des habitants face aux phénomènes de désertification en assurant l'accès aux services et aux ressources essentielles (santé, mobilité, énergie) et construire des facteurs d'attractivité d'une population renouvelée (tourisme, recherches d'aménités naturelles pour les urbains) ; x accéder à des ressources naturelles (eau, air, sols) dans le respect de la vie terrestre et aquatique, et maintenir et produire une eau propre, construire une éducation à la nature pour nos enfants, leurs parents et leurs éducateurs ; x pouvoir y exercer des activités économiques en maintenant la capacité de production, innovant, gérant les infrastructures et requalifiant les espaces en friches ; x organiser les villes et les communautés durables en maintenant les commerces de proximité, et en offrant des conditions de

transition !

logement et de travail décents ;

- x maintenir une exigence de qualité d'une production et d'une consommation responsables pour plus de sobriété carbone, et de façon générale d'évolution vers une économie circulaire plus sobre en ressources et moins polluante ;
- x produire à un coût abordable les énergies renouvelables pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre et respecter les engagements internationaux et européens de la France, tout en autonomisant les territoires par rapport à une production énergétique très centralisée ;
- x aménager les bourgs en y introduisant la dimension numérique, intégrant les services fondés sur la nature ;
- x assurer la résilience des villages et des hameaux face au changement climatique qui aura des répercussions différenciées selon les enjeux (population âgée, jeunes vulnérables, sécheresse...)
- x garantir la sécurité alimentaire de l'ensemble des habitants, réduire les inégalités d'accès à une nourriture de qualité et créer une solidarité locale autour de la production-consommation alimentaire;
- x s'assurer de la solidarité territoriale, inter-générationnelle, promouvoir l'égalité des sexes en s'appuyant sur des institutions robustes et réactives aux besoins de tous.

En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) se sont engagés à mettre en œuvre **l'Agenda 2030 et atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**, « pour la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats ».

La France a pris toute la mesure de cet agenda pour bâtir une feuille de route, dessinant les grandes transformations à mener, à la fois sur le territoire national, en Europe et à l'international. Cette feuille de route propose d'accélérer les trajectoires de progrès pour faire évoluer notre société vers un modèle à la fois plus prospère, plus inclusif et plus respectueux de notre environnement, afin que la France soit au rendez-vous des Objectifs de Développement Durable en 2030.

Par cette feuille de route, c'est toute la France qui s'engage en mobilisant l'ensemble de ses composantes et organisations : l'État, garant de la cohérence des initiatives, et tous les acteurs de la société française, parmi lesquels collectivités, entreprises, syndicats, étudiants, établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, ONG et associations, parlementaires...

Les ambitions de la France à l'horizon 2030 nécessitent, pour être concrétisées, que soient clairement définis les moyens pour mieux collaborer, dialoguer, mettre en œuvre et suivre les actions **sur le terrain**. Cela passe par la mise en place d'une gouvernance renouvelée autour du développement durable, mais aussi par l'intégration transversale des enjeux de l'Agenda 2030 dans les pratiques des différents acteurs. Le présent Appel à partenaires a vocation à y concourir.

Face à ces défis, locaux, internationaux, nationaux, face au degré d'urgence et aux incertitudes encore marquées récemment avec la crise sanitaire, les cartes à jouer pour les territoires ruraux sont multiples pour fonder, partager et faire accepter une stratégie avec toutes les forces vives locales afin de les mettre en mouvement vers le même but : une démarche Agenda 2030 (Objectifs de Développement Durable).

Comment s'y prendre, quel fil dérouler, par quoi commencer ? Quels objectifs précis se donner ? Quelle ambition et avec qui enclencher le mouvement ? Quelles sont les mesures les plus adaptées pour conduire dès maintenant les nouveaux territoires vers 2030-2050 ? Telles

	<p>sont les questions que les communes et les communautés de communes rurales sont en droit de se poser maintenant et de résoudre rapidement.</p>
<p>Objectifs d'accompagnement et partenaires nationaux</p>	<p>Ainsi, afin de faciliter la transition écologique des territoires ruraux, il a semblé fondamental de construire un partenariat national au bénéfice de collectivités rurales en pleins questionnements pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir des démarches et projets qui ont pour objectif de concourir à la Transition Écologique : accompagner les territoires dans leur stratégie opérationnelle, amener le changement des modes de production et des pratiques de consommation, être un acteur moteur sur le territoire et exemplaire, arriver à mobiliser les citoyens/associations et acteurs économiques dans cette démarche ✓ Valoriser des expériences innovantes, tirer des enseignements à l'échelle nationale afin de faciliter le déploiement des démarches de transition. En effet, l'objectif final est de co-produire, avec les collectivités lauréates, des modalités d'avancée dans la transition adaptées aux territoires ruraux, afin de mettre à disposition ces éléments auprès d'autres collectivités, permettant à d'autres territoires d'engager ou poursuivre leur démarche de transition. <p>L'appel à partenaires est coordonné par l'association Notre Village, l'association Le Grand Secret du Lien et le Cerema, réunis en comité de pilotage.</p> <p><u>L'association Notre Village</u> promeut et accompagne un engagement des communes rurales dans la préservation de leur cadre de vie et la sauvegarde de la qualité de vie : à ce jour, 154 villages qui ont conduit des Agendas 21 ont ainsi été labellisés « Notre Village terre d'avenir ». La démarche de labellisation repose sur 7 phases¹ et le label est valable 3 ans. L'accompagnement proposé ici par Notre village s'inspire de cette expérience.</p> <p><u>L'association Le Grand Secret du Lien</u> accompagne les collectivités dans la construction d'une stratégie éducative mettant en place « l'éveil au lien » (à la nature) auprès des enfants, jeunes et habitants impliqués dans le projet de transition écologique.</p> <p><u>Le Cerema</u>, qui dispose d'une ingénierie d'expertises et de méthodes/outils à même d'appuyer les collectivités dans l'enclenchement de leurs démarches territoriales de transition écologique ou dans leur accompagnement plus opérationnel.</p>
<p>Attendus et détail des accompagnements</p>	<p>Visant la mobilisation et l'engagement dans la transition des territoires ruraux, ce partenariat a vocation à aider les collectivités lauréates à poser les fondements et les conditions de réussite d'une stratégie territoriale de transition écologique, ce, en amont d'actions plus opérationnelles.</p> <p>Cette démarche devra être à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ partagée avec toutes les parties prenantes du territoire : forces économiques, élus, habitants, usagers des services rendus par les écosystèmes... ✗ structurante en termes de projet de territoire, orientant la mise en œuvre d'actions ultérieures ; en particulier, la collectivité

¹Les 7 phases sont : 1- audit complet de la collectivité, 2- élaboration du diagnostic territorial, 3- constitution du comité de pilotage et mise en œuvre de réunions de travail ; 4- définition d'axes stratégiques/objectifs globaux et actions ; 5- finalisation du dossier labellisation ; 6-labellisation par le comité national ; 7- Suivi annuel des actions

s'engage à poursuivre la labellisation Notre Village Terre d'Avenir qui valorise des démarches locales Agenda 2030.

- x **articulée avec le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)** élaboré à l'échelle intercommunale au cours du 1^{er} semestre 202 et avec les autres démarches locales concourant à la transition :
 - . pour les EPCI candidats au partenariat, le présent accompagnement servira directement l'élaboration du CRTE ;
 - . pour les communes candidates au partenariat, le présent accompagnement facilitera le portage d'enjeux communaux de transition au sein du CRTE
- x **inscrite dans un calendrier permettant cette articulation avec le CRTE sur le 1^{er} semestre 2021.** Il s'agit donc que la collectivité soit active et réactive dans sa démarche de transition sur cette période, afin que les enjeux, la gouvernance et les orientations stratégiques y soient définis.

Les collectivités **déjà engagées** dans la transition et désireuses d'accélérer l'entrée dans une démarche Agenda 2030 seront accompagnées et promouvront une appréhension croisée des enjeux environnementaux, économiques et sociaux autour des 17 Objectifs de Développement Durable.

- Pour tous les lauréats, l'association Notre Village les appuiera au long des aux **7 phases de** la réalisation du diagnostic jusqu'à la mise en œuvre des actions ; pour plus de renseignements sur l'accompagnement proposé par Notre Village, envoyer un message à : direction@notrevillage.asso.fr

- Pour tous les lauréats, le Cerema interviendra au niveau de certaines des **4 premières phases** de cette démarche (état des lieux, enjeux et stratégie), la collectivité choisissant l'un des 3 accompagnements suivants :

- x accompagnement **Participation** : afin de s'assurer d'associer et de mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire, pour construire un avenir commun et assumé ; pour cela, l'outil [boussole de la participation](#) sera utilisé ;
- x accompagnement **Résilience** : afin orienter au mieux la manière d'aborder la gestion anticipée adaptée et préventive face aux aléas climatiques et aux impacts imprévisibles du changement climatique ; pour cela, la [boussole de la résilience territoriale](#) et la [chaîne d'impacts](#) seront utilisés;
- x accompagnement **Prospective flash** : afin d'amener une vision territoriale d'avenir à 20 – 30 ans qui oblige à dépasser les contingences du quotidien, à dépasser les cadres classiques de pensée, et qui donne le cap pour tracer le meilleur chemin à parcourir ; pour cela, un temps de travail permettra de s'appropriier localement des questionnements de long terme pour sortir des schémas de court terme

Pour plus de renseignements sur l'accompagnement proposé par le Cerema, envoyer un message à : aap.rural.transition@cerema.fr

- Pour les lauréats souhaitant s'engager dans le volet «**éducation de la transition écologique**» avec le Grand Secret du Lien (accompagnement optionnel), l'accompagnement individuel visant à la construction d'une stratégie éducative se compose des éléments suivants, en plusieurs étapes pour sensibiliser les élus et les habitants à l'importance sur le long terme de placer l'éducation en lien avec les espaces naturels au cœur de la transition :

- x la mise à disposition d'un [film, un livre et une plate-forme numérique](#),

	<ul style="list-style-type: none"> x la mise en lien active des partenaires associatifs locaux des réseaux de l'éducation à l'environnement, avec les acteurs engagés dans le projet de transition x un suivi des sorties nature x une évaluation de l'impact de la proposition éducative sur les ODD. <p>Pour plus de renseignements sur l'accompagnement proposé par Le Grand secret du lien, envoyer un message à : fplenard@hotmail.com</p>
Valorisation nationale	<p>Les collectivités seront associées à l'exploitation des résultats et conviendront que leurs expériences fassent l'objet de valorisations en vue de démultiplier les expériences sur le plan national et de contribuer sur le moyen terme à une dynamique d'appropriation de la transition et de mise en mouvement de plus nombreux territoires dans l'Agenda 2030.</p> <p>Diverses modalités de valorisation sont envisageables : site Internet, films, publication de fiches pratiques...</p> <ul style="list-style-type: none"> x pour la labellisation Notre Village Terre d'Avenir, les expériences de terrain et les résultats de ces opérations seront capitalisés et valorisés au plan national par l'association Notre Village qui portera les éléments au Comité 21; x pour le volet transition éducative, Le Grand Secret du Lien produira un film documentaire qui pourra être tourné pour le cinéma autour des communes engagées. Il sera réalisé par Jean-Marc Surçin, réalisateur à France 2. Ce film pourra enquêter sur l'impact d'une éducation en lien avec les espaces naturels, notamment avec une approche sensible, dans une démarche de transition x pour le volet Cerema, le Cerema proposera une capitalisation via une note de bilan sur les sites internet qu'il organise ou co-anime (site internet du Cerema, centre de ressources adaptation au changement climatique...) ; cette production pourrait aussi être valorisée dans d'autres sites (comme le site dédié à l'Agenda 2030 et aux Objectifs de Développement Durable ...)
Gouvernance	<p>Nationalement, l'appel à partenaires sera suivi par un comité de pilotage national associant <u>Notre Village</u>, <u>Le Grand Secret du Lien</u>, et <u>le Cerema</u>. Ce comité de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> x suivra les résultats de l'appel à partenaires et la démarche du 1^{er} semestre 2021, x préparera le webinaire de bilan et l'événement national de clôture, x organisera les accompagnements individuels des lauréats et la valorisation des résultats. <p>La personne point d'entrée de cet appel à Partenaires est Céline Pinot (direction@notrevillage.asso.fr).</p> <p>Localement, la collectivité mettra en place un comité de pilotage local (voir phase 3 de l'élaboration de la démarche locale Agenda 2030 avec l'accompagnement Notre Village).</p>
Moyens mobilisés durant les 6 mois de partenariat	<p>Cet appel à partenaires doit permettre de tirer des enseignements utiles à de nombreuses collectivités dont les moyens ne permettent pas de recourir à des missions d'ingénierie. Le montage proposé a été pensé autour de cet objectif et vise à limiter au maximum la participation financière des collectivités accompagnées. Ainsi, outre les méthodes et outils existants des trois partenaires nationaux Notre Village, Le Grand Secret du Lien et le Cerema, ces partenaires, et d'autres, injectent d'ores et déjà dans ce partenariat un certain montant de fonds publics ou privés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ 12 000 € de ressources Cerema concourant à l'accompagnement en ingénierie territoriale (collectif et individuel) des collectivités ; ➔ environ 30 000 € de ressources Cerema complémentaires pour les méthodologies spécifiques, leur capitalisation et leur diffusion ;

	<p>→ environ 30 000 € de la part des partenaires privés et publics (Joëlle Ciocco Paris) du Grand Secret du Lien.</p> <p>Dans la suite des accompagnements réalisés, les partenaires Notre Village – Cerema - Le Grand Secret du Lien pourraient aiguiller la recherche de financement complémentaire pour des projets des collectivités qui auraient émergé lors des accompagnements : par exemple, certains sujets pourraient donner lieu à des demandes de financement d'ingénierie auprès de l'ANCT. De plus, la présente démarche permettra de valoriser les expériences locales, les portant ainsi plus facilement à la connaissance d'éventuels financeurs.</p> <p>Les collectivités territoriales apporteront leurs questionnements, leurs terrains d'expérimentation, leurs bonnes pratiques au début et au cours de la démarche. Elles s'attacheront au bout des 6 mois d'expérience à poursuivre leurs efforts en matière de transition une fois les stratégies identifiées et poursuivront la labellisation avec l'association Notre Village.</p> <p>- <u>Notre Village</u> apportera sa méthode et son accompagnement de labellisation tout au long de la construction de l'« Agenda 2030-Terre d'avenir » aux collectivités. La collectivité lauréate devra adhérer à l'association Notre Village (barème précisé dans la dernière page de ce document) et s'acquitter d'un forfait d'accompagnement d'un montant précisé dans la dernière page de ce document.</p> <p>- <u>Le Grand Secret du Lien</u> apportera sa méthode d'accompagnement. Cet accompagnement ne coûtera rien pour les collectivités, il sera pris en charge par les financements acquis, publics ou privés ; en cas de présentiel toutefois, les collectivités pourront contribuer en facilitant la venue des acteurs de l'association Le Grand Secret du Lien (hébergement, restauration par exemple en cas de présentiel).</p> <p><u>Le Cerema</u> apportera des méthodes d'appréhension des enjeux territoriaux aux collectivités souhaitant un accompagnement parmi les 3 accompagnements possibles : 1) participation, ou 2) prospective « flash, ou 3) résilience aux changements climatiques avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> x trois webinaires nationaux pour introduire les notions et méthodes de résilience, de participation et de prospective ; x un atelier de travail (soit environ 2,5 jours de travail du Cerema incluant préparation, tenue et compte-rendu) par territoire lauréat, sous forme d'ateliers numériques, avec ses directions territoriales pour mise en application soit de la boussole de la participation, soit de la boussole de la résilience, soit de la prospective Flash x une capitalisation des expériences sous forme d'une note de bilan des bonnes pratiques à partager lors d'un 4^e webinaire de bilan <p>Pour cela, les collectivités lauréates devront s'acquitter d'une contribution financière visant à prendre en charge les ateliers de travail relevant de l'accompagnement individuel en ingénierie du Cerema, soit 1 500 € TTC/ collectivité.</p>
<p>Engagements des lauréats <i>(voir modèle de lettre d'engagement qui vous sera envoyé par mail)</i></p>	<p>Les lauréats devront s'engager:</p> <ul style="list-style-type: none"> x à délibérer en vue de signer les conventions de partenariat avec les 3 organismes lançant l'Appel à partenaires. x à ce que leur démarche réponde aux attendus (voir plus haut le détail), c'est-à-dire soit à la fois : partagée avec toutes les parties prenantes, structurante en termes de projet de territoire, articulée avec le CRTE, inscrite dans un calendrier permettant cette articulation sur le 1^{er} semestre 2021 (définition avant juin des axes stratégiques et actions). x à aller au bout de la démarche de labellisation Notre Village Terre d'Avenir

	<p>x à être d'accord pour diffuser ses bonnes pratiques.</p> <p>La sélection des candidats sera réalisée selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> x les problématiques du territoire auxquelles la collectivité souhaite répondre sont bien identifiées et correspondent aux 17 ODD x l'approche est globale et intègre les enjeux pertinents du territoire, les projets en cours ou à venir x la gouvernance de la démarche permet une bonne articulation avec le CRTE et fait le lien avec les démarches de transition existantes ou en cours (réglementaires ou volontaires) x la manière dont la collectivité est déjà engagée dans la transition est claire et se réfère aux ODD x la volonté d'avancer pendant le mandat en matière de transition et les attentes sont clairement exprimées et ambitieuses et identifie quelques ODD prioritaires x les résultats de la démarche sont évaluables. <p>Les candidatures qui s'engagent aussi avec Le Grand Secret du Lien pourront être priorisées.</p>
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> x mi-février lancement officiel de l'appel à candidatures x 16 mars minuit fin de candidatures x A NOTER : dates des trois premiers webinaires d'accompagnement collectif par le Cerema : 6 avril matin sur la résilience, 7 avril matin sur la participation, 9 avril matin sur la prospective x début avril - mi-juin - Réalisation des accompagnements individuels x 29 juin webinaire de bilan x début juillet- publication internet d'un bilan x à partir de juillet : poursuite de la démarche et de l'accompagnement de Notre Village (et, le cas échéant, de celui du Grand Secret du Lien) x Courant septembre, évènement officiel de clôture du partenariat

Barèmes d'adhésion à Notre Village de forfait d'accompagnement par Notre Village

L'Association Nationale Notre Village apportera auprès de ses adhérents sa méthode et son accompagnement tout au long de la construction de l'agenda 2030, sous condition qu'ils soient à jour de leur cotisation annuelle :

Pour les communes :

0.60 € par habitant par an (par commune jusqu'à 4000 habitants)

2500 € par an (de 4001 à 5000 habitants)

2700 € par an (de 5001 à 10 000 habitants)

2800 € par an (au-delà de 10 000 habitants)

L'accompagnement Agenda 2030 est apporté auprès des communes qui s'engagent à régler une cotisation forfaitaire :

2000 € (de 0 à 500 habitants)

2500 € (de 501 à 750 habitants)

3000 € (de 751 à 1000 habitants)

3500 € (de 1001 à 1500 habitants)

4500 € (de 1501 à 2000 habitants)

5500 € (de 2001 à 2500 habitants)

6500 € (de 2501 à 3000 habitants)

7500 € (de 3001 à 4000 habitants)

8000 € (de 4001 à 5000 habitants)

9000 € (de 5001 à 8000 habitants)

10 000 € (de 8001 à 10 000 habitants)

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, et pour les EPCI, cotisations et forfaits Agenda 2030 au cas par cas en fonction du nombre d'habitants : contacter directement direction@notrevillage.asso.fr